



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **8 juin 2020**

Délibération n° 2020-4330

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Rillieux la Pape**

objet : **Aménagement de caveaux funéraires - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux**

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mercredi 20 mai 2020

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : Mercredi 10 juin 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, MM. Curtelin, David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme lehl, M. Jeandin, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Bouzerda (pouvoir à M. Pouzol), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Calvel (pouvoir à M. Sellès), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Burillon (pouvoir à Mme Frier), M. Butin (pouvoir à M. Dercamp), Mme David (pouvoir à M. Dercamp), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Peytavin), M. Girard (pouvoir à M. Cochet), Mme Hobert (pouvoir à Mme Michonneau), MM. Lavache (pouvoir à Mme Croizier), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), M. Roustan (pouvoir à M. Charles).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Bernard, Vesco, Aggoun, Collomb, Lebuhotel.

Conseil du 8 juin 2020**Délibération n° 2020-4330**

commission principale :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Aménagement de caveaux funéraires - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est compétente en matière de création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires métropolitains. Par conséquent, elle porte les 2 cimetières situés sur les Communes de Bron et de Rillieux la Pape.

A la date du 21 avril 2020, 34 caveaux étaient disponibles dans les carrés musulmans des cimetières métropolitains :

- 8 en clairière musulmane à Bron,
- 26 en carré musulman à Rillieux la Pape.

Chacun de ces caveaux permettant de recevoir 2 défunts, il y a donc 68 places disponibles dans les cimetières métropolitains à cette même date.

En moyenne, 30 concessions (soit 60 places) sont vendues annuellement. La situation n'est donc pas critique si l'on considère la disponibilité totale dans les 2 cimetières métropolitains.

La surmortalité liée au COVID-19 n'impacte pas cette situation de manière significative mais conduit essentiellement à réaliser des inhumations provisoires, en terrain général (non confessionnel), dans l'attente des transferts par avion, impossibles à ce jour, des défunts dans leurs pays d'origine.

L'offre de service des carrés confessionnels de la Métropole doit être considérée sur l'ensemble de ses 2 sites. Compte tenu des perspectives d'extension et d'aménagement déjà engagées sur le site du cimetière métropolitain de Bron, il reste la possibilité de prolonger l'aménagement du carré 3 mauve musulman au cimetière de Rillieux la Pape, qui avait été réalisé en 2018. Le carré comporte déjà 35 caveaux 2 places. Le nouvel aménagement consistera ainsi à ajouter 54 nouveaux caveaux 2 places, soit 108 nouvelles places supplémentaire, portant ce carré à 89 caveaux 2 places.

La réalisation de ces travaux avaient initialement été prévus pour le courant de l'année 2021 mais ils peuvent être anticipés sur 2020 avec un démarrage des travaux en septembre pour une livraison à la fin de l'année. L'enveloppe estimée pour ces travaux est de 350 000 € TTC. Ils comprendront le terrassement, la réalisation des radiers et des drains, la fourniture et la pose des caveaux, les aménagements et revêtements de voiries, ainsi que les aménagements paysagers ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux d'aménagement de la clairière mauve au cimetière métropolitain de Rillieux la Pape.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme global P22 - Cimetières et crématoriums pour un montant de 350 000 € TTC, en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 300 000 € en 2020,

- 50 000 € en 2021,

sur l'opération n° 0P22O9542.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juin 2020.